

Fiche d'identité

|                    |                                                                 |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------|
| AMM                | N° 2090050                                                      |
| Composition        | Cyperméthrine 0,8 %                                             |
| Famille chimique   | Pyréthroïdes                                                    |
| Formulation        | Microgranulés                                                   |
| Classement CLP     | Attention H410 - EUH401                                         |
| ZNT                | 5 m                                                             |
| DRE <sup>(1)</sup> | Non pertinent                                                   |
| Utilisation        | Au semis, application avec le diffuseur queue de carpe QDC-DXP® |

<sup>(1)</sup> DRE = Délai de Réentrée

Utilisation

| Culture   | Ravageurs                                                         | Dose     | Mode d'emploi                         |
|-----------|-------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------|
| Maïs      | Taupins<br>Chrysomèles<br>Vers gris<br>(Noctuelles<br>terricoles) | 12 kg/ha | En localisation dans la raie de semis |
| Maïs doux | Taupins<br>Chrysomèles<br>Vers gris<br>(Noctuelles<br>terricoles) |          |                                       |
| Sorgho    | Taupins<br>Vers gris<br>(Noctuelles<br>terricoles)                |          |                                       |
| Tournesol | Taupins<br>Vers gris<br>(Noctuelles<br>terricoles)                |          |                                       |



**Daxol®** : MG - microgranulé, contenant 8 Grammes par Kilo de Cyperméthrine (substance active brevetée et fabriquée par SBM Company). AMM N° 2090050 - SBM Développement. Classement : ⚠ Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement ; P102 - Tenir hors de portée des enfants ; P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection ; P391 - Recueillir le produit répandu ; P501 - Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.Responsable de la mise en marché : Dow Agrosciences Distribution SAS 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 10 800 470 810 . ® Marque de SBM Company. ® Marque de Dow Agrosciences LLC. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

Janvier 2020

Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)

® " Marques déposées de DuPont, Dow Agrosciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Sécurisez  
votre rendement  
dès le départ !

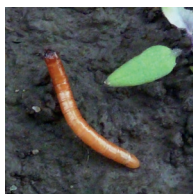


Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)

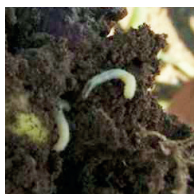
® " Marques déposées de DuPont, Dow Agrosciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs.

## La référence en insecticide du sol

- Formulation à base de **cyperméthrine**, action par **contact et ingestion**.
- Efficace dans le temps contre les **taupins**, **vers gris** (noctuelle terricole) et **chrysomèle du maïs**.



TAUPINS  
(*Agriotes spp.*)

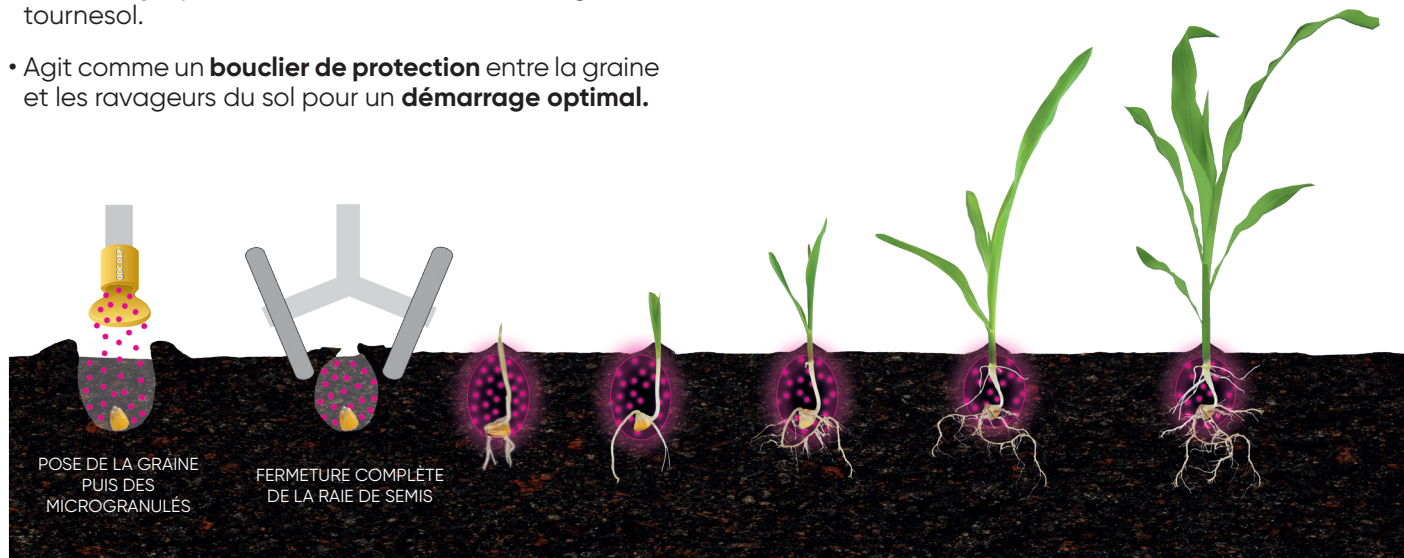


CHRYSMÈLE DU MAÏS  
(*Diabrotica virgifera*)



VERS GRIS  
(*Agrotis segetum*)

- Solution polyvalente** maïs, maïs doux, sorgho et tournesol.
- Agit comme un **bouclier de protection** entre la graine et les ravageurs du sol pour un **démarrage optimal**.



Protection dès le semis et jusqu'à ce que la plante puisse se défendre seule

## La référence technique, simple, sûre et économique

- Sans contrainte réglementaire** et simple d'utilisation.
- Formulation sur support granalcalique : **densité idéale** pour une bonne répartition autour de la graine dans la raie de semis (3500 granules/g).
- Microgranulés homogènes** pour une bonne application avec un microgranulateur, **sans poussière**.

Diffuseur QDC-DXP® spécialement conçu pour une excellente répartition autour de la graine. Disponible sur demande sur:

[www.belem-sav.com](http://www.belem-sav.com)

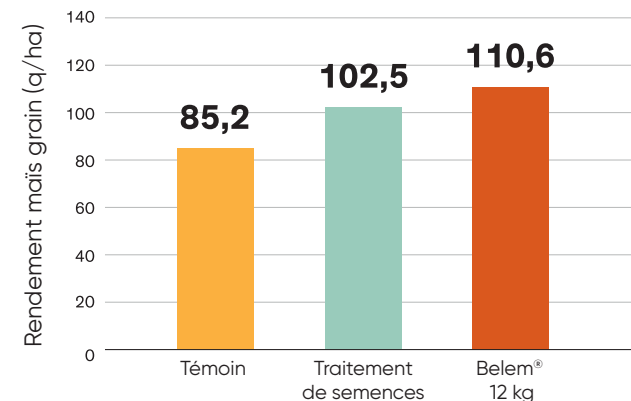


## Rendement sécurisé dès le départ

### Rendement maïs grain (qx/ha)

(synthèse de 5 essais, 2011-2014)

Témoin : 46% de plantes attaquées



Source Arvalis



Gratuite et disponible sur iOS et Android



Pour évaluer le risque d'attaque de taupins sur votre parcelle et accéder à des solutions de protection personnalisées, téléchargez l'application TAUP'INFO.

